

S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

DELIBERATION N°3 DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

OBJET : TARIFS DES REPAS 2023 – STRUCTURES EXTERIEURES

Le six décembre deux mille vingt-deux à huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-deux s'est réuni au syndicat sous la présidence de Monsieur Alain FUMAZ.

Présents : M. Alain FUMAZ, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Stéphanie ASCIONE, Mme Martine DE SANTIS, Mme Hélène DELSANTO, Mme Laurence HOLLIGER, M. Alexandre RISACHER, membres titulaires.

Avaient donné procuration : néant

Absents excusés : M. André BAULON, Mme Cécile GOMEZ, M. Guillaume ROBAA, membres titulaires, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Jean-Marc LUCIANI, Mme Emilie ROY, membres suppléants.

Membres en exercice	10	Membres ayant pris part au vote	7
---------------------	----	---------------------------------	---

Monsieur Le Président propose aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur les tarifs des repas qu'il convient d'appliquer pour l'année 2023 aux structures extérieures au syndicat.

Monsieur Le Président précise que la dénomination « structures extérieures » regroupent l'ensemble des établissements bénéficiaires des repas, indépendants des communes membres du syndicat.

Considérant les hausses tarifaires subies en 2022 et prévues en 2023 sur l'ensemble des achats de la collectivité,

Considérant l'augmentation des tarifs des repas des communes membres à hauteur de 5,00 % pour l'exercice 2023,

Ouï les explications du Président,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De fixer les tarifs des repas pour l'année 2023 applicables aux structures extérieures du syndicat, conformément au tableau présenté ci-dessous.

S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

N°	TYPE	CONVIVE	PROPOSITIONS 2023
Repas avec livraison - pain inclus			
T.1	Repas 5 composantes	Maternelle	4,90 €
		Primaire	4,97 €
		Adulte	5,53 €
La réduction ou l'augmentation du nombre de composante est proportionnelle au tarif 5C			
T.2	Compléments +2% sur tarif T.1	Maternelle	0,10 €
		Primaire	0,10 €
		Adulte	0,11 €
T.3	Amélioration/Modification du menu +20% sur tarif T.1	Adulte	1,11 €
T.4	Repas crèche	6-36 mois	4,70 €
		2-4 ans	4,90 €
T.5	Collation du matin (fruit / compote / laitage)	Tous	0,31 €
T.6	Petit déjeuner ou Goûter (mat-prim-ad) Liste goûter + compote maison (crèche)	Tous	0,54 €
Repas sans livraison - pain inclus			
T.7	Repas 5C	Adulte	4,93 €
		Adulte	3,99 €
		Adulte	3,04 €
La réduction ou l'augmentation du nombre de composante est proportionnelle au tarif 5C			

Adopté à l'unanimité

POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Garde, le 6 décembre 2022
Le Président du S.I.R.C
Alain FUMAZ